

(D43) Contrôle de topographie n°1 - (1h) - planimétrie
matériel : calculatrice - rapporteur

nombre de points par question

20 | points en tout

Avec un niveau de chantier de marque Theis, vous venez de réaliser un relevé stadimétrique vers les 2 extrémités d'un trottoir rectiligne à Rodilhan.
Les images des visées stadimétriques sur les mires sont jointes.
Les directions visées et les angles lus sont indiqués sous les mires correspondantes.

Le limbe des angles horizontaux a été réglé à 0 en direction du Nord magnétique.
La déclinaison magnétique est de 2° vers l'Ouest (Nm à l'Ouest de Ng).

3 | Présenter les mesures telles qu'elles ont dû être relevées sur le terrain.

2 | Calculer les distances horizontales séparant le niveau de chantier des 2 mires. | 14,7 m (1)
| 21,3 m (1)

1 | Trouver l'écart angulaire entre les 2 directions visées | 307,8 gr (1)

2 | Trouver la distance horizontale entre les 2 points visés.

1 | Convertir la déclinaison magnétique pour l'obtenir en grades.

3 | Trouver pour les points visés les variations d'abscisse et d'ordonnée géographiques par rapport au point de station.

2 | Trouver le gisement géographique qui caractérise l'orientation du trottoir, dans le sens Buffalon-mairie

1 | La station a pour coordonnées (243,1 ; -186,5). En déduire les coordonnées du point situé le plus au Nord.

5 | Faire dans un cadre de 10 cm x 10 cm le plan correspondant à ces relevés, avec le Nord géographique orienté vers le haut du cadre.

Les images ci-contre, correspondent aux visées du niveau de chantier.

(1) : valeurs à utiliser pour la suite si vous n'avez pas trouvé le(s) résultat(s) de la question.

Le nombre de points attribué pour chaque question dépendra de la précision et de la méthode.

Les méthodes utilisées doivent être présentées aussi clairement que possible.